



Maison de René Mary : exemple de carrelage d'origine, situé dans les pièces de réception.

IVR52\_20114900402NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation